

L'ARNAQUE !

20 réunions prévues en janvier-février mais peut-être plus que quelques jours avant la parution des décrets entérinant la contre-réforme de notre régime de retraite

- Au premier semestre 2007, la Caisse de Prévoyance et de Retraites a été externalisée, sortie de la SNCF avec le soutien de plusieurs fédérations syndicales qui considéraient que c'était « la meilleure solution ». Conséquence immédiate rappelée sans cesse par direction et gouvernement dans les négociations : les retraité-e-s ne profitent plus de la totalité des mesures salariales accordées aux actifs.

Parfois il y a des différences entre organisations syndicales.

A chacun-e de soutenir le syndicalisme qui lui paraît le plus cohérent...

- En septembre, le gouvernement annonce son intention de s'attaquer aux « régimes spéciaux de retraite » dont celui des cheminot-e-s. Des fédérations syndicales mettent très longtemps avant de sortir quelques informations sur le sujet.
- Le 18 octobre, un nombre historique de grévistes est atteint à la SNCF. Des préavis reconductibles déposés par plusieurs fédérations syndicales permettaient un appel unitaire à poursuivre sur la base de ce rapport de forces exceptionnel. D'autres fédérations préfèrent appeler à ne pas aller aux Assemblées Générales et à reprendre le travail. La perspective d'un mouvement reconductible d'ensemble (SNCF, RATP, EDF/GDF) est mise en avant pour cela. Trois jours avant le début de la grève reconductible de novembre, on constate qu'en dehors de SUD Energie aucun syndicat n'appelle à un tel mouvement à EDF/GDF.
- Le 13 novembre, à quelques heures du début du mouvement de grève à la SNCF et à la RATP, des responsables syndicaux demandent au gouvernement que les négociations se passent entreprise par entreprise, mesure jusque là rejetée à juste titre car empêchant de poser le problème dans sa globalité et de remettre en cause le fond de la réforme.

- Au sixième jour de la grève, certaines fédérations syndicales cassent l'unité en mettant en avant des revendications qui « oublient » celles défendues par les grévistes. Le lendemain, elles commencent à appeler à la reprise dans certaines A.G.
- Le gouvernement demande la fin de la grève pour organiser une réunion : ces fédérations n'appellent plus à poursuivre le mouvement. Le 21 novembre, 11 réunions sont décidées, s'étalant jusqu'à fin décembre.
- Au delà de quelques mesures salariales et de l'acceptation de certaines revendications très anciennes sur les pensions et les salaires évidemment bonnes à prendre, le résultat de ces réunions est affligeant sur les questions de fond : allongement de la durée de cotisation, décote, désindexation des pensions, double statut sont « évoqués » mais surtout entérinés !

Qui aurait intérêt à échanger plein de réunions contre un grand silence sur la parution des décrets ?

Nous arrivons à fin décembre : période fatidique puisque c'est celle annoncée par le gouvernement pour la publication des décrets qui entérineraient sa contre-réforme.

C'est en quelque sorte l'heure du bilan : une réunion conclusive était prévue en ce sens le 18 décembre, une fédération a déposé un préavis de grève pour obtenir son annulation et une «détente du calendrier»

Résultat :

Pour tenter d'échapper au bilan, plus de 20 réunions sont programmées pour le début 2008 :

- pour un nouvel accord « Cessation Progressive d'Activité »,
- pour un accord salarial 2008,
- pour lister les métiers « pénibles » dans lesquels les agents de plus de 55 ans auront droit à 1 voire 2 repos de plus par an,
- pour créer un « observatoire des pénibilités » au sein de la SNCF ...

Mais rien sur : allongement de la durée de cotisation, la décote, la désindexation des pensions, le double statut.

- ➔ Pourquoi, lors de la dernière réunion de l'année, n'y a-t-il eu que les fédérations SUD-Rail et FO pour demander au gouvernement de donner la date de parution des décrets ?
- ➔ Pourquoi, après que celui-ci ait fini par répondre « *je n'ai rien à vous dire sur ce sujet* », n'y a-t-il eu que les fédérations SUD-Rail et FO pour dire que c'était se moquer des cheminot-e-s ?
- ➔ Pourquoi, en séance, devant le gouvernement et la direction, la fédération CGT a-t-elle décliné la proposition de rencontre interfédérale pour s'opposer à la publication des décrets ?

Aujourd'hui, le risque est grand de voir les décrets paraître rapidement. Quel sens ont toutes ces réunions, ces tables rondes, ces groupes de travail s'il n'est plus possible d'aborder aucun des points fondamentaux de la contre réforme ?

Aujourd'hui comme hier, c'est par l'action, dans l'unité à la base des cheminots que nous pourrons faire reculer gouvernement et direction.